



GROUPE IDELIANS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 18 AVRIL 2024 à 09H30****OBJET :****5 / PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES 2023****Délibération n° 2024 005 CA****19 administrateurs sont présents, 3 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.****Sont présents :**

M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,  
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,  
M. Jean-Pierre BRUNSEAU, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,  
M. Serge BURTE, élu par les locataires,  
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,  
M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil Départemental,  
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,  
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,  
M. Denis FAHY, élu par les locataires,  
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,  
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,  
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil Départemental,  
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,  
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,  
Mme Véronique MICHEL, désignée par le Conseil départemental,  
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,  
M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion,  
M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,  
M. Damien THIÉRIOT, désigné par le Conseil Départemental

**Sont représentés :**

Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Anne CHEVALIER, Chargée de Mission PTH au Bureau de l'Habitat, DDT), M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (Pouvoir M. MERCIER), Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental (Pouvoir à M. THIEBAUD), Mme Marie-Noëlle HUBERT, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne (Pouvoir à M. HUARD),

**Est excusée :**

Mme Amina TAYRI, élue par les locataires,

**Assistent en outre à la réunion :**

M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, Mme Sophie PY-FOURES, commissaire aux comptes, société KPMG, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Corinne MORO, Directrice financière, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.

**Hamaris • OPH de la Haute Marne**

Siège Social  
27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059  
52902 CHAUMONT Cedex 9

T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28  
www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



Conseil départemental de la Haute-Marne, partenaire de votre cadre de vie


Sont joints en annexes :

- Le rapport financier 2023 présenté par Hamaris
- Le rapport du commissaire aux comptes présenté par Madame Sophie PY, commissaire aux comptes à KPMG (remis en annexe séparé)

\*\*\*\*\*

**APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil d'Administration DECIDE, à l'unanimité, :**

- **D'approuver les comptes présentés,**
- **D'arrêter le bilan qui s'élève à la somme de 194 101 177,12€ et qui représente le total de l'actif et du passif,**
- **De considérer que le Directeur Général a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de l'office en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en ne payant que les dépenses réglementaires justifiées et de lui donner ainsi quitus de sa gestion sur l'exercice écoulé,**
- **De déclarer que le compte financier pour l'exercice 2023 n'appelle aucune observation ni réserve,**
- **D'affecter le résultat de 3 048 420,14€ en tenant compte du résultat SIEG de 2 804 492,64€ et hors SIEG de 243 927,50€ de la manière suivante :**
  - **Débit du c/12011 (résultat SIEG) à crédit du c/106851 (réserves sur cessions immobilières SIEG) pour 1 295 802,76€ (plus-values nettes sur cessions immobilières)**
  - **Débit du c/12011 (résultat SIEG) à crédit du c/11011 (report à nouveau SIEG) pour 1 508 689,88€**
  - **Débit du c/12012 (résultat hors SIEG) à crédit du c/11012 (report à nouveau hors SIEG) pour 243 927,50€.**

<b>RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ</b>	
<b>Certifié exécutoire compte tenu De la transmission en Préfecture le</b>	<b>Chaumont, le 18 AVRIL 2024</b>   <b>Le Président</b> <b>Bertrand OLLIVIER</b>